

Pages 376.--Choiseul fait observer que la fixation des limites au Mississipi est nécessaire ; le projet anglais l'avait supprimée.

Page 425.--Choiseul à Nivernais.--Il est impossible de signer le traité envoyé de Londres. L'article 7e a causé une vive contestation, l'ancien avait été rédigé d'après une note secrète de Bute, remise à Vergy.

Lettres échangées entre Nivernais et les ministres anglais, au sujet de l'audience demandée par l'ambassadeur.

*Angleterre.-- Volume 449--1763.*

Page 10.--Nivernais à Choiseul.--Halifax a demandé s'il est vrai que la Louisianne ait été cédée à l'Espagne.

Page 24.--Choiseul à Nivernais.--Approuve ce qu'il a fait pour les Acadiens.

Page 29.--Nivernais à Egremont, 4 janvier.--Raison pour s'en tenir aux préliminaires sur la question de la Nouvelle-Orléans et des limites.

Page 31.--Nivernais à Choiseul, 5 janvier.--Rend compte de sa conférence avec le ministre anglais. Il accorde que les émigrants français soient transportés sur des vaisseaux français, parce qu'il veut des vaisseaux anglais pour les anglais.

Page 48.--Le même au même, 8 janvier.--Résultat des négociations : il a obtenu des adoucissements.

*Articles du traité examiné.*

Page 71.--Choiseul à Nivernais, 8 janv'er.--Le charge de dire au ministre qu'en effet la Louisianne a été offerte à l'Espagne, parce qu'elle ne peut être utile à la France, partagée comme elle va être.

Page 87.--Dans les instruction de Bedford, on recommande d'insérer au traité une clause, qui écarte toute juridiction ou exemption, soit ecclésiastique, soit civile, incompatible avec les lois de l'Angleterre. Toutes sortes de retards sont apportés réciproquement à l'expédition des articles du traité.

Page 150.--Choiseul à Nivernais.--La France ne peut accepter que les missionnaires soient exclus du Canada ; ce serait contraire à la religion et au traité préliminaire. On ne sait ce que l'Angleterre entend par *Acadiens neutres*, qu'elle veut aussi exclure du traité. Les confiscations doivent être spécifiées.

Au moment d'en finir, Egremont revient sur la réciprocité de transport, Lord Mansfield ayant fait connaître que les lois s'y opposaient. Quand Bedford eut reçu ses instructions, il prit huit jours avant d'en venir à une conférence, et au jour marqué, il eut la goutte.

Page 240.--Procédés d'Albermale à Cuba contre l'évêque, qu'il exila parce qu'il refusait de donner la liste des ecclésiastiques.

Page 251.--Détails intéressants au point de vue bibliographique, mais étrangers au Canada. Il s'agit de l'Histoire de l'Irlande de l'abbé Geoghagan.

Page 252.--Choiseul à Nivernais, annonce la signature de la paix.

Page 333.--Mémoire touchant les prisonniers acadiens qui sont en Angleterre, avec des observations sur leur traitement.

Page 340.--Mémoire envoyé de Londres, février 1763, sur les Acadiens. Les Acadiens furent détenus sept ans à Liverpool, où ils avaient été transportés de la Virginie, au nombre de 336. En 1733, ils étaient 224. Un prêtre écossais tâcha de les gagner à l'Angleterre. Six cents autres à Southampton, Penryn et Bristol. Le duc d'York les a engagés à se faire sujets anglais. Divers plans pour les transporter en France.

Page 350.--Nivernais au Roi de France, 17 février.--Il sort de l'audience du Roi d'Angleterre qui est enchanté d'avoir enfin la paix.